



Rédacteur : Paturot Léon

Séance du 12 Juillet 2018

Le 12 Juillet 2018 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 06 Juillet 2018.

Étaient présents :

Mme RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine.
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT Damien, BOUCON Samuel, BOUCTON Hervé, MIGNOT Daniel, MAUFROY Jean-Marc

Absents, excuse

LEGAIN Damien.

Ordre du jour

- * Délibération modification budgétaire.
- * Délibération acceptation chèque Groupama Assurance.

- * Divers.

Modification Budgétaire.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de faire une modification budgétaire en investissement afin de rééquilibrer les articles suivant :

Chapitre 21 :

Article 2135 + 3100 – Article 2183 +100 – Article 2188 – 500 soit un total de + 2700 €

Chapitre 23 :

Article 2315 - 1200 – Article 2313 – 1500 soit un total de – 2700 €

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Acceptation chèque Groupama Assurance.

Monsieur le Maire explique que suite au changement de la centrale d'alarme du gîte détériorée par l'orage, nous avons fait une demande de prise en charge à Groupama Assurances.

Une vétusté de 10% par an pendant 8 ans s'applique, Groupama Assurances a estimé la partie résiduelle à 292.80 euros. Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour l'encaissement de ce chèque.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Divers.

ANALYSE FINANCIERE

Lundi 16 Juillet un cabinet vient effectuer une analyse financière de la commune, analyse demandée par monsieur le maire sur proposition de la CAGB.

COUPE DES BOIS 2018/2019

Le contrat d'abattage et débardage des grumes des coupes N;1 / 15a / 17a / 29 a été signé.

Abattage M. brocard pour 3003€ TTC.

Débardage M. Rebillet pour 2288€ TTC.

Frais d'ONF 1248€ TTC.

RPI.

Environ 70 à 80 repas sont servis chaque jour.

156 élèves sont inscrits pour la rentrée du mois de Septembre.

A compter de la prochaine rentrée le personnel va être géré par les Francas.

La séance est levée à 21h45.

RENON Nathalie.
Secrétaire de séance